

Économie et âge

Margareta Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA

Le congrès d'automne de l'Association Suisse des Aînés (ASA) du 6 septembre 2012 au Casino de Zoug avait comme thème «Économie et âge».

Le président de l'ASA, M. Hans Werner Widrig a eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à un nombreux public, au conseiller d'État zougais et Landamman Dr. iur. Matthias Michel, au président de la Ville de Zoug M. Dolfi Müller, aux orateurs ainsi qu'aux représentant(e)s de l'économie, de la politique et des partenaires sociaux. Dans son exposé d'introduction, le Dr. Frank Schirmmacher, auteur du livre «Das Methusalem Komplott» paru en 2004 et éditeur de la «Frankfurter Allgemeine», a fait remarquer que l'expectative de vie augmentait sans cesse dans les pays industrialisés. Le processus du vieillissement de la société qui lui est lié va se poursuivre de manière irréversible pour les 50 prochaines années. Même l'immigration ne peut arrêter ce processus.

Si auparavant les personnes très âgées représentaient une exception, maintenant le fait que trois générations se côtoient est devenu normal nous dit l'orateur. Par la modification de la composition de la société en ce qu'il y a de plus en plus de personnes âgées d'une part et de moins en moins de personnes jeunes d'autre part, les débats de société et le psychisme de la société se modifient. Les personnes actives sont les plus touchées par ces changements. Elles doivent subvenir aux besoins de plus en plus de retraité(e)s. Au lieu d'aller chez le médecin avec



Les activités de l'intellect ne diminuent pas avec l'âge.

leurs enfants, ils doivent y aller avec leurs parents.

Les personnes âgées disposent de davantage de clairvoyance

L'orateur retient également le fait que le vieillissement de la société ne comprend pas que les rentes. Les dernières activités d'une vie prennent une importance plus grande. De plus, les personnes âgées disposent de davantage de clairvoyance que les jeunes. Contrairement à la croyance courante, la performance mentale ne diminue pas avec l'âge. Elle ne diminue que parce que la société le voit comme cela et qu'elle le prétend.

M. Schirmmacher compare la délimitation précise de l'âge, à partir de quand une personne est vieille et ne répond plus aux critères du monde du travail actuel et de la société actuelle (60/65 ans) avec les produits datés d'un supermarché qui dès l'échéance sont éliminés bien qu'ils soient encore impeccables. Actuellement, l'état mental d'une

personne de 70 ans est identique à celui d'une personne de 48 ans. C'est pourquoi l'orateur plaide pour une nouvelle approche de la limite d'âge: une période professionnelle jusqu'à 70 ans avec des conditions de travail flexibles adaptées à l'âge.

Les chances sont plus grandes que les risques

Dans ses déclarations, M. Markus Keller, chef du Marketing d'AXA Winterthour, a indiqué que le changement démographique est un

TABLE DES MATIÈRES

ÉCONOMIE ET ÂGE	1/2
ÉDITORIAL	2
RESTER MOBILE – SE SENTIR EN SÉCURITÉ DANS LA CIRCULATION	2-3
QUELLES DIRECTIVES ANTICIPÉES – UNE RECOMMANDATION	3-4
LES 30 ANS D'ADLATUS	4
AGENDA	4
IMPRESSUM	4

ÉDITORIAL



Hans Werner
Widrig
Président de
l'ASA

La parole de l'ASA concernant d'avantages de contributions d'assainissement par les retraités est NON. D'une part, la génération des retraités a, durant sa période active, préparé l'augmentation de la longévité par la création de réserves (fonds de sécurité). La génération d'entrée actuelle profite de ces prestations préalables – très souvent sans le savoir.

D'autre part, les retraité(e)s n'ont pas oublié que pendant des décennies le taux d'intérêt minimal était inférieur à l'inflation. Le taux d'intérêt minimal était de 3.5% et, durant des années, l'inflation aux environs de 6%.

De plus, le libre passage en cas de changement d'emploi n'a été introduit qu'au milieu des années nonante. Beaucoup de retraités ont dû y renoncer, ce qui leur donne actuellement des rentes plus faibles.

En conclusion: Au lieu de nous occuper des contributions des retraités, nous ferions mieux de nous occuper d'abaisser le taux de conversion. Si le taux de conversion est à un niveau correct, la discussion concernant des contributions des retraités s'arrêtera d'elle-même. Il est clair pour tout le monde que le taux de 6.8% est bien trop haut et qu'il doit être abaissé de toute urgence. Il serait totalement erroné d'introduire des éléments du système de répartition en «compensation» dans le deuxième pilier. Le deuxième pilier doit demeurer un pur système de capitalisation.

«méga-trend» qui demeure et qui va modifier l'économie et la société de manière durable. A l'aide de graphiques il a montré le déplacement de la structure démographique entre 1900 et 2060. Les risques inhérents à ce déplacement de structure sont la garantie du maintien financier des œuvres sociales – travail plus long, rente plus petite, cotisations plus élevées ou tout ensemble ainsi que la raréfaction de la main d'œuvre sur le marché du travail. Il considère

cependant les chances plus grandes que les risques. Elles sont: la normalité d'une vie active plus longue, le transfert du savoir et de l'expérience qui sont à disposition de plus de personnes et qui sont mieux mis en valeur, ainsi que la demande accrue de la «Silver Economy». La génération du «Baby-Boom» a grandi dans une société de consommation, elle continuera à consommer dans la vieillesse nous prédit M. Keller.

Quelques points de discussion de la table ronde

La table ronde a été modérée par Anton Schaller; en voici quelques points de discussion:

Mme. Karin Keller-Suter, Conseillère aux États du canton de St.Gall a mis en exergue la difficulté de faire

comprendre au peuple l'urgence de réformes pour garantir le financement de notre système social, à la suite du refus de baisser le taux de conversion.



Markus Keller, chef
du Marketing d'AXA
Winterthur

Susanne Blank, cheffe de la politique économique auprès de Travail Suisse, a pris fait et cause pour des conditions-cadre sur le marché du travail, afin que les femmes puissent mieux concilier travail et famille.

Selon M. This Jenny, Conseiller aux États du canton de Glaris et en-

trepreneur, les personnes âgées devraient rester actives selon leurs possibilités, surtout elles devraient continuer d'être à disposition de l'économie.

La présidente de BENEVOL Suisse, Mme. Theres Arnet-Vanoni, plaide pour une reconnaissance accrue du travail bénévole par la société.

La Conseillère nationale lucernoise et présidente de la fondation pour la protection des consommateurs Mme. Prisca Birrer-Heimo, a insisté sur le fait qu'il faut vouer une importance grandissante à la transparence.

Nicole Diermeier, cheffe du Marketing Loisirs de «Suisse Tourisme» note un besoin de rattrapage pour les besoins de la part grandissante des touristes âgés voyageant seuls.

Rester mobile – se sentir en sécurité dans la circulation

Margareta Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA

Le 24 octobre 2012 la fondation terz Suisse a démarré la campagne «mobile-sécurisé» dans les locaux du Bureau de prévention des accidents (BPA) à Berne. Elle est soutenue par diverses organisations comme le fonds de sécurité routière ainsi que par diverses personnalités du monde politique, scientifique ou culturel.

Dans son allocution de bienvenue, le président de la fondation terz, M. René Künzli, a présenté les tâches de la fondation et il a mentionné l'importance toujours grandissante de la mobilité et de la sécurité dans

la circulation pour les personnes âgées.

Madame Sabine Kaiser, vice-directrice de la fondation terz et cheffe de la campagne «sicher-mobil.ch» (mobile-sécurisé) a expliqué qu'il

fallait sensibiliser les gens au thème de la sécurité dans la circulation routière et les inciter à agir sous leur propre responsabilité. Mis à part le fait que la sécurité dans la circulation est valable pour toutes les générations, la mobilité peut être augmentée ou en tout cas maintenue par un entraînement corporel et spirituel. Madame Kaiser a informé que 520 personnes ont répondu à un questionnaire lancé par la fondation terz durant l'été 2012 sur le thème «mobilité et qualité de vie». L'âge des participants allait de 14 à 90 ans, avec une moyenne de 65 ans. Les résultats ont montré que le comportement de la mobilité se modifie dans le courant de la vie. On remarque une utilisation plus prononcée des transports publics, une utilisation accrue des aides digitales, une plus grande importance attachée au confort et l'entretien de rapports plus conscients avec la mobilité. L'orateur est persuadée que le comportement de mobilité continuera de se modifier, que la mobilité deviendra plus réfléchie et consciente. Les personnes âgées pourraient jouer un rôle de pionniers dans l'évolution de la mobilité consciente.

Rouler sans problèmes jusqu'à un âge avancé

Selon la Dr. Brigitte Buhmann, directrice du BPA, la plupart des seniors peuvent rouler sans problèmes jusqu'à un âge avancé. Comme points négatifs pour tous les seniors dans la circulation routière Mme. Buhmann a nommé la plus grande vulnérabilité, la baisse des aptitudes physiques et cognitives, les maladies dues à l'âge et l'ingestion



L'importance du confort augmente avec l'âge.

de certains médicaments. Comme points positifs il faut mentionner le kilométrage moindre, éviter de rouler la nuit ou dans des situations problématiques ainsi qu'un plus grand respect des lois. Les mesures qu'elle envisage pour éviter les accidents vont de la réduction de la complexité aux constructions sans entraves, à l'amélioration de la visibilité (habits clairs, éclairage intense), à l'entraînement physique et de l'équilibre jusqu'à la formation et à la sensibilisation.

Le professeur de médecine préventive Dr. Felix Gutzwiller, plaide pour faire de l'entraînement de musculation pour augmenter la masse musculaire. Selon une étude américaine, un entraînement de musculation de huit semaines a été fait auprès de personnes âgées de 86 à 96 ans; leur masse musculaire a augmenté

de 9% mais leur force a augmenté de 174%. Leur vitesse s'est accrue de 48%. De plus, le Dr. Gutzwiller a expliqué que ces exercices empêchent ou réduisent les contractures et le mal de dos, améliorent la combustion des graisses et la densité osseuse. Ils abaissent également le pouls de repos et ont donc un effet prophylactique contre les infarctus.

Marc Surer, membre du comité de soutien, déclare qu'il est indispensable de s'exercer sans cesse. Non seulement rouler trop vite est source d'accidents, il en va de même si l'on roule trop lentement. «Celui qui arrête de devenir meilleur, arrête d'être bon»: c'est une expression de Robert Bosch. La plate-forme Internet de la fondation terz contient des exercices pour améliorer la réaction et la concentration. www.sicher-mobil.ch.

Quelles directives anticipées – une recommandation

Anja Bremi, commission de la santé de l'ASA

Il n'est pas facile de choisir les directives anticipées qui conviennent dans l'immense offre à disposition. Dans le texte qui suit, Anja Bremi vous explique pourquoi les directives anticipées de «Dialog Ethik» conviennent particulièrement pour les personnes âgées.

Il y a plus de 10 ans, l'Association Suisse des Aînés (ASA) a recherché des directives anticipées. Après une analyse approfondie, nous nous sommes ralliés à celles de Dialog Ethik comme étant les directives

avec la plus grande expérience pour les décisions difficiles en médecine et en soins. Madame Ruth Baumann – Hölzle, directrice de l'insitut Dialog Ethik a répondu positivement à notre suggestion de rendre le texte

plus agréable à lire pour la génération des aînés. Un professionnel de l'ASA a pu collaborer dans la rédaction de la nouvelle édition.

Les critères et points repris dans la nouvelle édition sont complétés par

des suggestions découlant de notre expérience et par une adaptation linguistique.

Les directives anticipées de Dialog Ethik sont:

- formulées de manière compréhensive, donc accessibles pour tous.
- leur contenu est suffisamment explicite pour que les commandes aux médecins et au personnel soignant soient claires en cas de perte du pouvoir décisionnel.
- basées sur le traitement et les soins palliatifs – le chemin de la mort naturelle par un soutien et un soulagement du patient et de son entourage.
- compatibles à toutes les croyances
- pourvues des questions relevantes aux réflexions concernant la dernière phase de la vie, et de la mort.
- orientées vers le nouveau droit de la protection de l'adulte qui entrera en vigueur en 2013. Les obstacles concernant l'acceptation de directives anticipées par les institutions sont supprimés.
- dotées d'un large soutien par la fondation suisse de cardiologie, la ligue suisse contre le cancer et par l'association suisse de la maladie de Parkinson.

Une bonne préparation est une condition essentielle.

Bien que la mort fasse partie de notre vie, notre société l'exclut le plus possible. La création de directives anticipées dans lesquelles l'on détermine la manière d'être traité en cas de perte du pouvoir de décision est très importante. L'expérience montre que des directives anticipées reçoivent une grande acceptation et

qu'elles sont appliquées lorsqu'elles ont été préparées et discutées avec des membres de la famille ou une personne de confiance. C'est la façon d'éviter des malentendus dans l'interprétation des volontés. Il est avant tout important que les vœux personnels concernant le traitement et les soins aient été discutés de manière approfondie dans le cercle familial ou avec une personne de confiance, de façon à ce que ces personnes puissent représenter nos désirs envers les médecins et le personnel soignant quand nous-mêmes ne pouvons plus le faire.



Anja Bremi est institutrice retraitée d'un centre de formation professionnel pour soins médicaux, spécialiste en gériatrie. Elle a été membre du comité de l'ASA et elle fait encore partie de la commission de la santé de l'ASA. Elle a collaboré dans l'établissement des directives anticipées de Dialog Ethik. Elle a présidé pendant quelques années la «Unabhängige Beschwerdestelle für das Alter» (centre de conseils pour personnes âgées).

Le nouveau droit de la protection de l'adulte va entrer en vigueur au 1er janvier 2013. Les personnes qui ont établi des directives anticipées peuvent signaler sur leur carte d'assurance qu'elles existent et mentionner l'endroit où elles se trouvent selon le nouveau droit de la protection de l'adulte, les médecins sont tenus à se comporter conformément aux directives. Les directives anticipées peuvent être écrites par PC ou machine à écrire, elles doivent cependant porter la signature de la personne concernée.



AGENDA

→ **Session CSA de la fraction ASA**

jeudi, 7 mars 2013, 10h.45, Berne

→ **Assemblée des délégués de l'ASA**

mercredi, 13 mars 2013, 10h.00, CNA, Rösslimatt, Lucerne

→ **Assemblée des délégués du CSA**

vendredi, 22 mars 2013 10h.45, Pro Senectute, Ittigen

IMPRESSUM

Rédaction

Margareta Annen-Ruf

téléphone 033 251 36 13

Margareta.annen-ruf@bluewin.ch

Production

Lithouse, 3013 Berne

ASA Association Suisse des Aînés-bureaux/secrétariat

case postale 46

4153 Reinach BL 2

téléphone 061 713 04 22

fax 061 713 04 21

Info@seniorenfragen.ch

www.seniorenfragen.ch

Les 30 ans d'adlatus

Lors de la conférence des présidents de l'Association Suisse des Aînés (ASA) du 6 novembre 2012 à Zurich, Monsieur John F. Leuenberger, président d'adlatus Suisse, ancien chef des ressources humaines de la fédération des coopératives MIGROS a présenté l'association. Un compte rendu sera publié dans l'édition de mars 2013.

★ Le comité de l'ASA et la rédaction souhaitent à tous les membres un Joyeux Noël et une Heureuse Année Nouvelle! ★